

COMPTE RENDU LIVING LAB BOIS DES SOURCES DU PEUGUE ET BOIS DE LA PRINCESSE (PESSAC)



Atelier de concertation n°1 30 octobre 2024



Lieu de l'atelier

Compte rendu atelier n° 1 – Bois des sources du Peugue et Bois de la princesse



Photo prise lors de l'atelier (Delphine Wittebroot © CNPF, Melinea)

1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s'est déroulé le mercredi 30 octobre 2024 dans le Bois des sources du Peugue. Il s'agit de l'étape initiale (méthodologie « living lab ») d'une démarche de concertation concernant cette forêt ainsi que la parcelle privée du Bois de la princesse.

Cette démarche est réalisée dans le cadre du projet Sylva-Cités, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts », lancé par l'État à la suite des assises de la forêt et du bois.

Cet atelier a permis de réunir 24 personnes représentant une large palette d'acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers). Il a été demandé à chaque participant en amont de l'atelier de ne pas se présenter par son métier ou sa structure auprès des autres afin de ne pas influencer les discussions. Un tour de table des présentations a été réalisé en fin d'atelier.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de visualiser et comprendre les différents services et usages du territoire, et donc ses enjeux. Ce travail permettra au territoire de bénéficier d'une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante. Attention, il ne s'agit pas de remettre en question les différents documents de gestion actuellement en application.

Nous remercions la commune de Pessac, Bordeaux Métropole et Alliance Forêts Bois pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

Rappel du contexte du Bois des sources du Peugue et du Bois de la Princesse :

Le **Bois des Sources du Peugue** est un Espace Naturel Sensible (ENS), public, appartenant à la commune de Pessac.

Un plan de gestion est rédigé et appliqué par l'Office National des Forêts (ONF) pour la commune de Pessac. Ce dernier est en application depuis 2019 et sera révisé en 2033. Les principales directives qui y sont inscrites sont :

- La préservation et l'amélioration des qualités environnementales du site
- Conforter la naturalité des peuplements et les mélanges d'essences
- Améliorer la qualité environnementale des milieux non boisés (mares et landes ouvertes)
- Lutter contre les espèces invasives (Datura, Prunus serotina)
- Permettre un accueil du public compatible avec la préservation de ces milieux et dans des bonnes conditions de sécurité

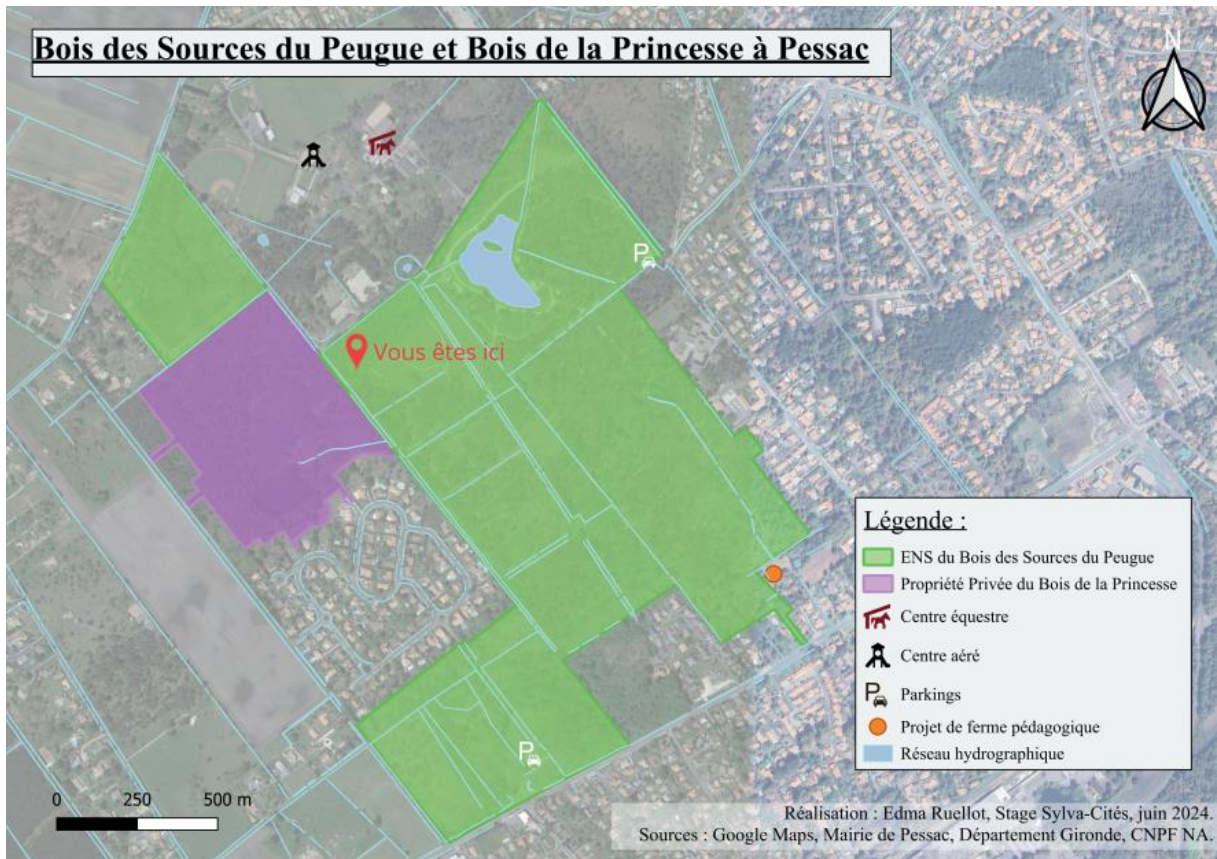
Des inventaires faunistiques et floristiques sont également en cours pour la préservation des Sources du Peugue.

Le **Bois de la Princesse** est une propriété privée, disposant d'un plan simple de gestion rédigé par la coopérative forestière Alliance Forêts Bois.

L'objectif principal de cette forêt est la production de bois.

Une coupe anticipée a été réalisée en raison de nombreuses revendications de riverains. Le reboisement de la parcelle a été effectué fin 2023.

Ces deux espaces sont soumis à une très forte fréquentation qui peut avoir des impacts importants sur le maintien de la forêt et de la biodiversité.



Carte schématique du Bois des sources du Peugue et du Bois de la Princesse à Pessac

2. Déroulé synthétique de l'atelier

Objectif	Durée	Commentaires
Accueil	15 min	Accueil des participants au parking du Bois des Sources du Peugue et redirection vers le lieu de l'atelier plus loin dans le bois (accueil café).
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par l'animatrice (Delphine Wittebroot).
Brise-Glace	15 min	Sur un post-it, écrivez 1 mot pour décrire ce territoire selon vous.
Jeu du "Boule de neige" Étape 1	15 min	Quels sont les services écosystémiques les plus importants sur ce territoire (espaces naturels et forestiers des deux communes) selon mes aspirations ? Travail de réflexion individuel, chacun entoure 5 services sur sa feuille.
Jeu du "Boule de neige" Étape 2	15 min	Même exercice par groupes de 2 personnes.
Jeu du "Boule de neige" Étape 3	20 min	Même exercice par groupes de 6 personnes.
Restitution en grand groupe	25 min	Chaque groupe explique ses choix finaux à l'ensemble des participants.
Conclusion de l'atelier et Tour de table	10 min	Annonce des résultats du Boule de neige et explication de la suite. Tour de table de présentation des participants. Avant de partir, chacun donne son ressenti, vécu de l'atelier avec 1 mot ou 1 idée.

3. Le brise-glace

Il est demandé aux participants d'écrire sur un post-it un mot pour décrire le territoire d'étude selon eux.



Les termes choisis par les participants illustrent la pluralité des perceptions, des services et des usages. Les notions qui ressortent le plus évoquent une nature / un écosystème qui est source d'apaisement, de bien-être, de tranquillité...

4. Le jeu du « boule de neige »

Lors de ce jeu d'animation, il est demandé à chaque participant de sélectionner les 5 services écosystémiques (parmi la liste ci-dessous) rendus par ces deux bois, les plus importants sur ce territoire, selon leurs aspirations.

Les services écosystémiques forestiers Étape 1

Choisissez les **5 services** qui sont les plus importants sur ce territoire (Bois des Sources du Peugue et Bois de la Princesse) **selon vos aspirations** :

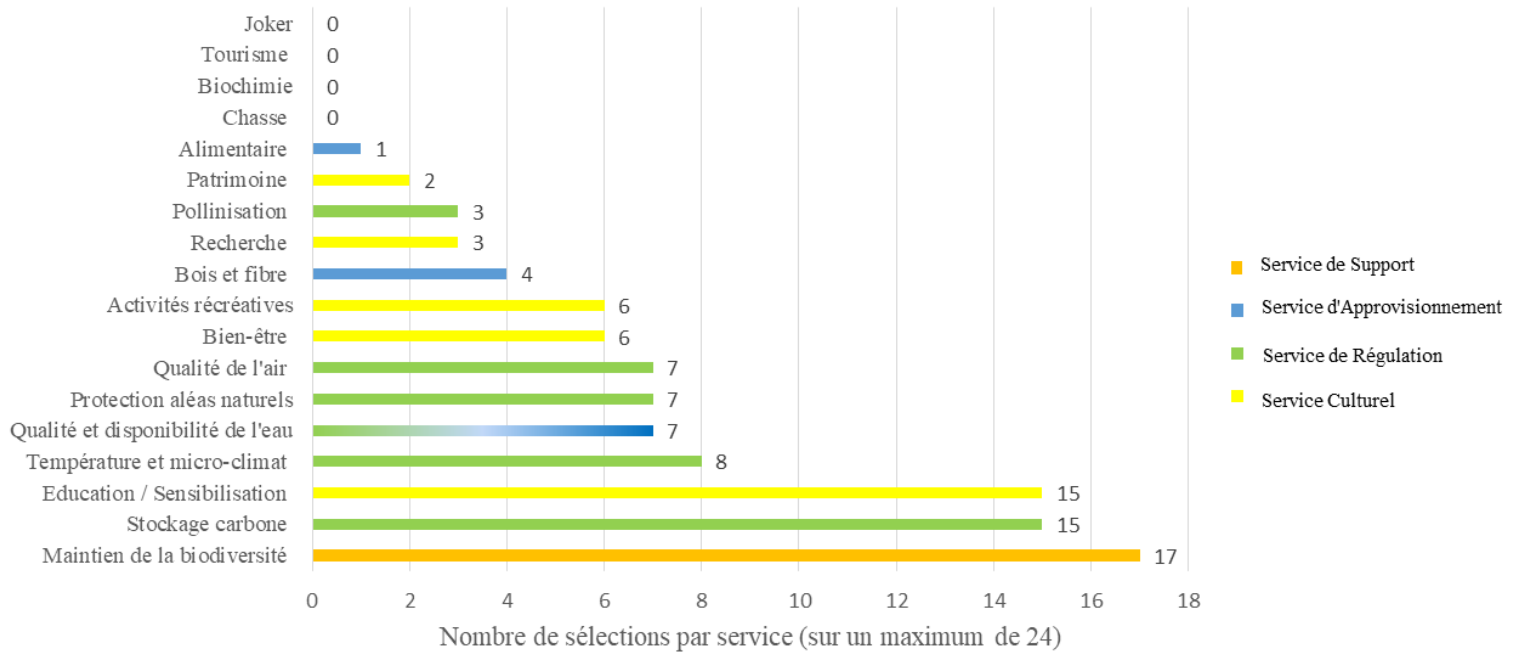
<p>RÉGULATION</p> <p>Protection aléas naturels (érosion, inondations)</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT</p> <p>Biochimie</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Recherche</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Bien-être</p> 
<p>RÉGULATION</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>O₂</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT</p> <p>Alimentaire</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Patrimoine</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Éducation / Sensibilisation</p> 
<p>RÉGULATION</p> <p>Stockage carbone - atténuation changement climatique</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT</p> <p>Bois et fibres</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Tourisme</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Activités récréatives</p> 
<p>RÉGULATION</p> <p>Pollinisation</p> 	<p>RÉGULATION ET APPROVISIONNEMENT</p> <p>Qualité et disponibilité en eau</p> 	<p>CULTUREL</p> <p>Chasse</p> 	<p>JOKER</p>
<p>RÉGULATION</p> <p>Température et micro-climat</p> 	<p>SUPPORT</p> <p>Maintien de la biodiversité</p> 	Prénom et initiale :	

À rendre à la fin de l'atelier !

Étape 1

Pour cette première étape, les 24 participants doivent choisir individuellement.

Services choisis lors de l'étape 1 du Boule de Neige (24 participants)

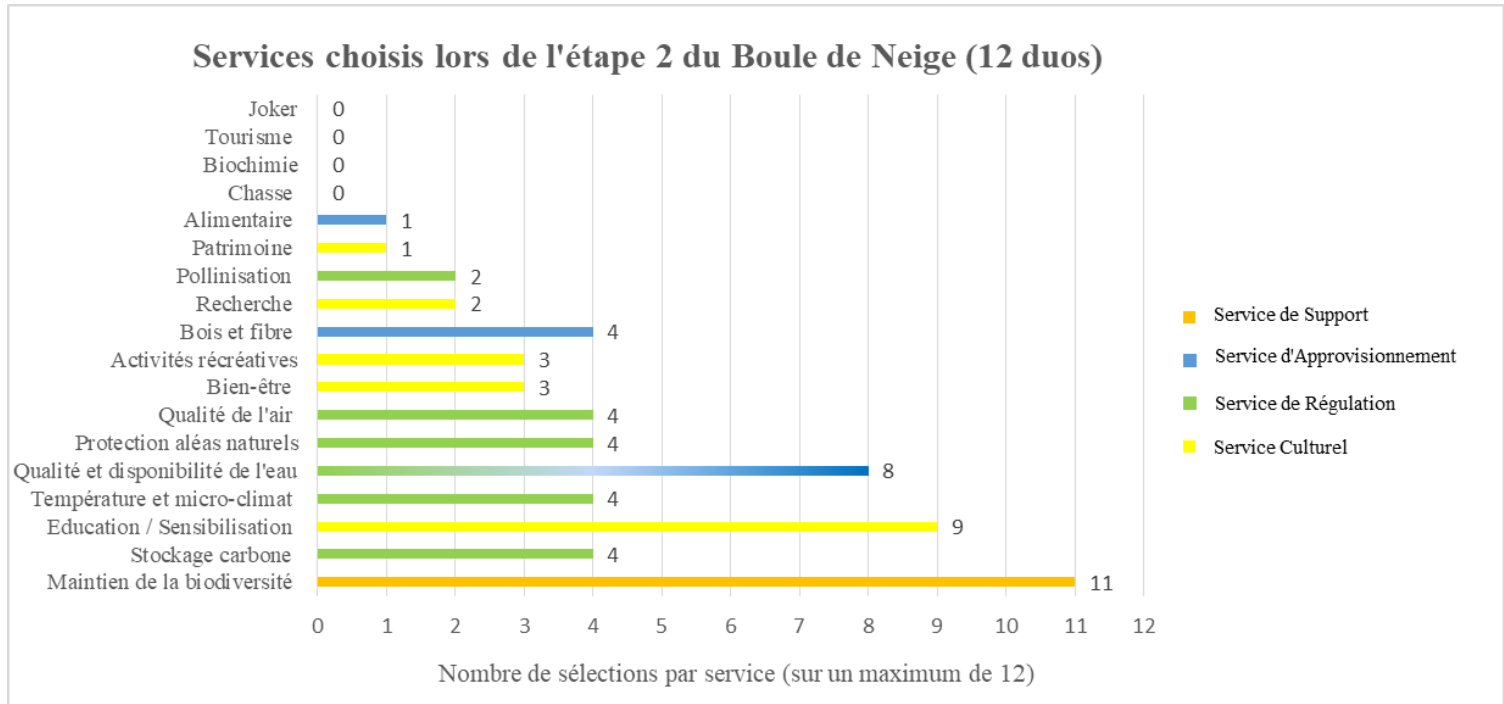


Lors du premier tour, le service de maintien de la biodiversité apparaît comme majoritaire, suivi de près par le stockage du carbone et l'éducation / sensibilisation. Ensuite, ce sont plutôt des services de régulation qui sont les plus choisis : température et microclimat, qualité de l'eau, protection contre les aléas naturels, qualité de l'air. Le bien-être et les activités récréatives sont tout de même retenus par un quart des participants.

Le tourisme, la biochimie et la chasse sont les seuls services n'ayant été sélectionnés par aucun des participants.

Étape 2

Pour cette deuxième étape, les participants doivent se regrouper par deux et reproduire le même exercice (choisir 5 services) mais cette fois en se concertant afin d'arriver à un consensus.

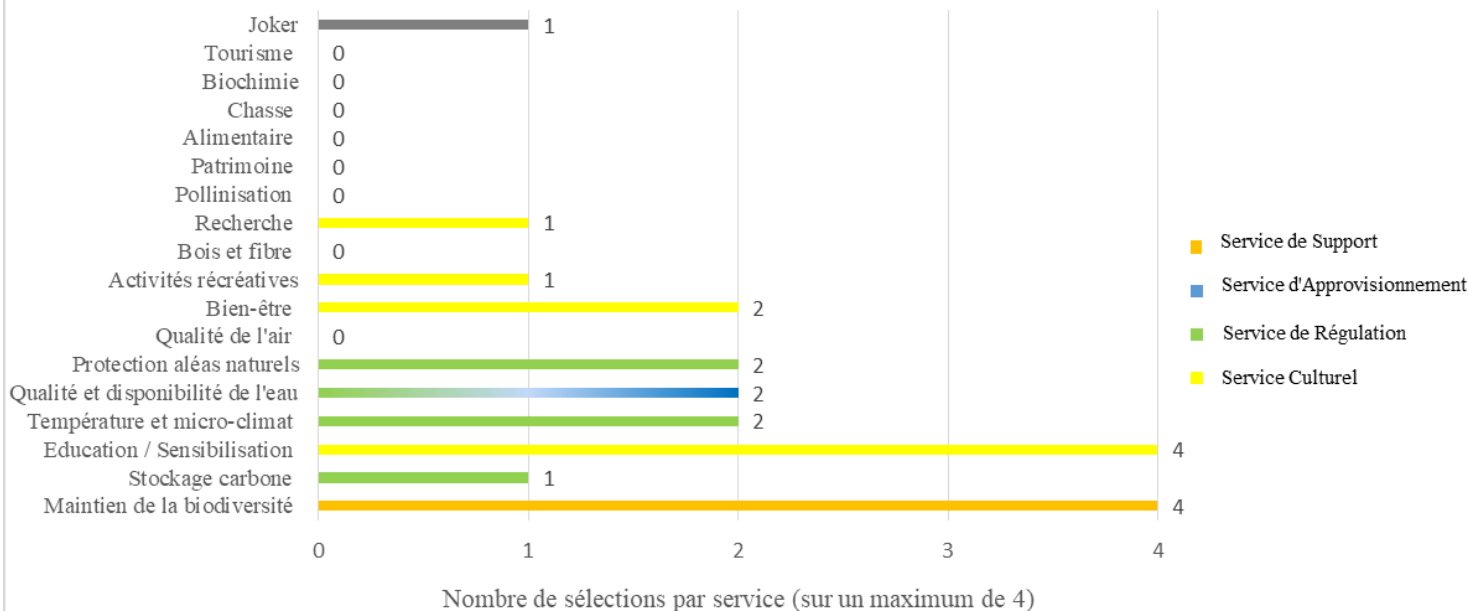


Lors de cette deuxième étape, on retrouve le maintien de la biodiversité comme le service le plus choisi, seul un duo ne l'a pas sélectionné. L'éducation / sensibilisation reste parmi les services les plus retenus. Le stockage du carbone / atténuation du changement climatique recule beaucoup, au profit surtout de la qualité et disponibilité en eau. Enfin on observe une certaine stabilité dans les autres services de régulation et culturels choisis.

Étape 3

Pour cette troisième et dernière étape, l'ensemble des binômes se sont réunis en 4 groupes de 6 personnes pour réitérer une dernière fois le même exercice et sélectionner 5 services en concertation.

Services choisis lors de l'étape 3 du Boule de Neige (4 groupes de 6 personnes)



Les services écosystémiques ayant fait consensus sont donc les suivants :

- **Maintien de la biodiversité** (sélectionné par l'ensemble des 4 groupes)
- **Éducation / Sensibilisation** (sélectionné par l'ensemble des 4 groupes)
- **Température et microclimat** (sélectionné par 2 groupes sur 4)
- **Qualité et disponibilité en eau** (sélectionné par 2 groupes sur 4)
- **Protection contre les aléas naturels** (sélectionné par 2 groupes sur 4)
- **Bien-être** (sélectionné par 2 groupes sur 4)

Les services stockage de carbone, activités récréatives, recherche et le joker ont été sélectionnés 1 fois par l'un des 4 groupes.

Le groupe ayant choisi d'utiliser le joker fait référence à la « qualité du milieu », englobant l'eau, le sol et l'air.

5. Conclusion de l'atelier

Les services écosystémiques mentionnés ci-dessus (biodiversité, éducation / sensibilisation, température et microclimat, qualité et disponibilité en eau, protection aléas naturels, bien-être), ayant fait consensus, sont retenus et serviront de base de travail pour le prochain atelier de la démarche, prévu le **vendredi 6 décembre à 9h30**, dans la **salle municipale de Brivazac (3 rue Henri Dunant 33600 Pessac)**. Les participants seront alors amenés à réfléchir à la spatialisation de ces services sur le territoire, et aux différents enjeux qui y sont liés.

Afin de clôturer ce premier atelier, pendant le tour d'assemblée des présentations, il a été demandé aux participants de donner un mot de la fin ou une idée afin d'exprimer leur vécu, leur ressenti au cours de cet atelier :

